Image not found or type unknown

Expropriation tréfonds immeuble

Par **chris01**, le **04/02/2015** à **17:58**

Bonjour,

Mon fils est sur le point d'acheter un appartement à Clichy (92). Le tréfonds de l'immeuble a été exproprié pour le passage de la ligne 14 prévu en 2019.
L'offre d'indemnité de la RATP s'élève à 25925,00 euros
(assemblée générale mars 2014)pour les 19 propriétaires. A qui revient cette indemnité ? A l'ancien propriétaire ? Au nouveau ? Doit on déduire cette somme du prix de vente ?

Merci par avance de votre réponse

Cordialement

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés